

Diplôme d'Etat de Sage-femme

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Suite à la réforme (janvier 2023) visant à faire évoluer la formation, le Diplôme d'État de Sage-femme évolue vers le **Diplôme d'État de Docteur en Maïeutique**.

Acteur.rice majeur.e.s de la prise en charge de la santé génésique des femmes, les sages-femmes exercent une profession médicale à compétences définies.

Grâce à une formation professionnalisante de grade Master et au droit de prescription que leur confère le diplôme d'Etat, les sages-femmes peuvent exercer leur activité en libéral, dans une structure hospitalière ou encore en PMI.

Leur champ de compétences comprend notamment:

- * Le suivi gynécologique de prévention et la prescription de la contraception
- * L'IVG médicamenteuse
- * La prévention des addictions
- * La réalisation d'échographies
- * La préparation à l'accouchement et à la parentalité
- * La surveillance médicale de la grossesse
- * La pratique de l'accouchement
- * La consultation post-natale
- * La surveillance médicale de la mère et du nouveau-né après la naissance
- * La vaccination de la mère, du nouveau-né et de leur entourage
- * Le suivi de l'allaitement
- * La rééducation périnéo-sphinctérienne

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences attendues en fin de cursus sont à la fois théoriques, pratiques et relationnelles.

Elles se déclinent en :

- * Connaissances théoriques médicales, particulièrement approfondies dans les domaines de la maïeutique, de la gynécologie et de la pédiatrie
- * Savoir-faire technique tels que les manœuvres obstétricales, technique de réanimation, suture.
- * Compétences relationnelles développées notamment autour de l'accompagnement à la parentalité et de la santé génésique des femmes (contraception, sexualité, dépistage)

<http://www.ordre-sages-femmes.fr/etre-sage-femme/competences/>

Programme

ORGANISATION

Formation professionnalisante, reposant sur une alternance stages/cours, durant toute l'année.

La formation est organisée en 2 cycles ; le 1er cycle est sanctionné par l'obtention du DFG en sciences maïeutiques - grade licence : DFGSMA (180 ECTS). Sa validation est nécessaire pour passer en 2ème cycle. Le 2ème cycle est sanctionné par l'obtention du diplôme d'Etat de sage-femme ; il correspond au DFA en sciences maïeutiques - grade master (300 ECTS).

Les enseignements théoriques sont majoritairement en présentiel (CM, ED, TP) et obligatoires.

Les enseignements cliniques sont assurés durant les stages par les professionnels de santé et par les sages-femmes

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

enseignantes, ainsi que par des séances de simulation basse et haute – fidélité.

TUTORAT

Suivi assuré par un référent pédagogique, professionnel sage-femme enseignante, durant toute la scolarité

Accompagnement assuré par les étudiant.e.s des années supérieures

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 86 semaines

Stages et projets tutorés :

Stages permettant les acquisitions nécessaires à l'exercice

professionnel de la sage-femme, en regard du référentiel métier et compétences en pré, per et postnatal, ainsi qu'en gynécologie de prévention.

Lieux : Établissements de santé publics, privés participant

au service public, territoriaux, libéraux
, majoritairement en Ile de France.

Les stages ERASMUS ne sont pas compatibles avec la formation délivrée en France.

Selon les objectifs pédagogiques, des stages à l'étranger d'une durée maxima de 8 semaines peuvent être réalisés.

Admission

Étudiant.e.s souhaitant exercer la profession de sage-femme

Reconversion professionnelle via le dispositif passerelles

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Connaissances scientifiques

Qualités relationnelles, esprit d'initiative et de responsabilité

Capacités d'analyse et de synthèse

Qualités rédactionnelles

Maîtrise de la langue française

Résistance physique et psychologique

Choix de spécialités recommandés pour les élèves de 1ère et Terminale intéressés par la formation :

En 1ère, au moins Physique chimie

Pour les 2 autres options, Choix selon les appétences du lycéen

Idem en Terminale

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Possibilité de poursuivre la formation sur un Master et un Doctorat.

Formation continue tout au long de la vie professionnelle avec possibilité de spécialisation par des Diplômes universitaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

**Directrice du Département Universitaire de
Maïeutique**

Julie Gaillard

Département universitaire de maïeutique
dum.sante@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine, Département Universitaire de
Maïeutique

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

600

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Cochin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation